

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18079290

le

Reçu

07 MAI 2018

du greffe du Tribunal de commerce
à **Greffe**
à **Bruxelles**

N° d'entreprise : **459 711 506**

Dénomination

(en entier) : **BUREAU CENTRAL DE CLEARING**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue de la Porte de Hal 40 - 1060 BRUXELLES**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Par décision de l'assemblée générale du 15 juin 2017, le mandat de commissaire confié à la SCRL Mazars Réviseurs d'entreprises, avenue Marcel Thiry 77 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, représentée par M. Philippe GOSSART, est renouvelé pour les exercices sociaux 2017, 2018 et 2019. Il s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020. Le mandat sera rémunéré à concurrence de 2.500 € par an, ce montant étant indexable annuellement.

Didier MORICEAU
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).